

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires;

A PARIS,
 Chez MM. RICHARD et C^o,
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Mars 1874.

LE CAMP DES ALLIÉS.

Décidément les conservateurs ont peur les uns des autres, et le mutuel effroi qu'ils s'inspirent est bien supérieur aux inquiétudes que leur donne l'ennemi commun.

C'est surtout depuis quelque temps, depuis la création du septennat, que leur épouvante réciproque tourne à la monomanie. Entre orléanistes et bonapartistes, elle va jusqu'au délire.

Au seul nom de Bonaparte, d'Orléans tremble de tous ses membres ; et, au seul nom d'Orléans, Bonaparte n'a plus un poil de sec. Ces messieurs sont littéralement entre eux comme chiens et chats.

Au moindre incident qui se produit dans la politique courante, lisez leurs journaux : ils grincent de la plume comme on grince des dents. Admirez leurs polémiques ! Pour les amis des princes d'Orléans, l'Empire n'est autre chose que Sedan et Waterloo. Pour les amis de l'Empire, la monarchie de Juillet se résume en deux mots également flatteurs : couardise et rapacité. Ce sont les compliments qu'on s'adresse, de part et d'autre, chaque matin, dans les feuilles publiques.

Dans la conversation, c'est bien autre chose. Ici, la peur qu'ils se font se trahit, sans scrupule, à tous les yeux. Elle s'avoue, elle s'étale, elle se donne carrière. D'Orléans confesse, haut la main, que Bonaparte est sa bête noire, et réciproquement ; et vous imaginez comment chacun des deux traite sa bête noire.

Le dialogue intime n'a pas d'épithètes qu'on se refuse. Quand on se borne à se qualifier mutuellement de gredins, c'est dans les bons jours, dans ces heures digestives où l'on est disposé aux concessions. Autrement, on épuise le vocabulaire.

Des injures, au demeurant, ne prouvent rien ; mais on va bien plus loin que ces qualifications banales de scélérats et de gredins, qui conservent, dans leur généralité, une espèce de modération relative.

On prétend d'un côté que la France serait inhabitable, si d'Orléans la gouvernait ; et on assure, de l'autre, qu'il n'y aurait plus qu'à s'expatrier, si le peuple français s'avait un beau jour de restaurer le trône des Napoléons.

Tel orléaniste, qui a ordinairement du sang-froid, jure qu'il fera, ce jour-là, d'éternels adieux à la France, et il ne craint pas d'ajouter qu'il préfère de beaucoup à l'Empire la République, c'est-à-dire (dans sa pensée) la Commune.

En revanche, tel bonapartiste qui n'a jamais passé pour un être dépourvu de raison, voit jusqu'entre les fentes des pavés des complots orléanistes. D'Aumale surtout, d'Aumale est son fantôme. Vous ne voyez donc pas que le gouvernement fait tout pour d'Aumale ?

Il n'est donc pas évident, pour vous comme pour moi, qu'on est en train d'arranger pour d'Aumale la présidence de la République, en attendant mieux ? On lui a donné un corps d'armée ; on lui réserve le commandement général de l'état-major. Ce n'est pas à Canrobert qu'on aurait donné un corps d'armée !

Et les préfets ! et les maires ! tous orléanistes ! tous amis de d'Aumale et choisis par de Broglie, par-dessus la tête de Mac-Mahon, pour faire plaisir à d'Aumale.

Est-ce que Joseph Michon n'est pas l'ami des princes ? est-ce qu'il n'a pas été nommé dans le Puy-de-Dôme directement contre M. Rouher ? Notez qu'en dehors de M. Joseph Michon et de quelques autres sans doute, il y a dans les préfectures un certain nombre de titulaires à qui l'Empire n'a jamais inspiré aucune espèce de répugnance.

Quant aux maires, dans la plupart des départements, trois sur quatre sont des maires de l'Empire... Ah ! oui, dit-on, mais c'est qu'on n'a pas pu en trouver ailleurs !... Alors tant mieux : en politique, il vaut

mieux s'imposer comme nécessaire que d'être choisi comme agréable !

C'est égal, la peur persiste, et des deux parts ; ce qui donne lieu à des scènes d'un comique achevé, tout-à-fait propres à dérider les philosophes. Jusqu'à présent, il avait été impossible de décider lequel des deux avait le plus peur de l'autre : Orléans de Bonaparte, ou Bonaparte d'Orléans. La terreur gagne jusqu'aux plus hautes régions du pouvoir, et elle y trouble les meilleures cervelles.

Qui doit bien rire de tout cela ? Ce sont les républicains, et malheureusement ce sont les républicains tout seuls. Car les légitimistes ne sont pas le moins du monde exempts des alarmes environnantes. Bien au contraire, ils les ressentent deux fois ; ils ont deux fantômes pour un qui les effrayent. Ils ont peur des d'Orléans, mais ils n'ont guère moins peur des Bonaparte.

Quand les d'Orléans semblent tenir la corde, les légitimistes s'indignent et déclarent assez volontiers qu'ils aimeraient encore mieux le *sauvageon* ; ils attaquent le septennat comme trop entaché d'orléanisme.

Mais quand l'empire reprend l'avantage, ils se rapprochent de leurs très-suspects amis du centre droit ; ils se proclament tout prêts, pourvu que l'on veuille bien renouer un petit bout de fusion, à oublier leurs anciens griefs contre la branche cadette ; et ils se rappellent l'assassinat du duc d'Enghien !

Tels sont, dans leur exacte vérité, les sentiments que nourrissent à l'égard les uns des autres les divers groupes du parti conservateur. Il est difficile de soutenir que la confiance domine. Tels sont leurs rapports réciproques ; et il est malaisé de prétendre que la courtoisie y triomphe.

Ce qui domine et triomphe, c'est la peur, une peur égale et mutuelle, dont le spectacle incessamment offert au pays est certainement une des plus plaisantes comédies de ce temps.

Elle nous égaye parfois ; mais, plus souvent, elle nous attriste, et nous voudrions

que le grand parti conservateur, si divisé qu'il soit par la nature même des choses, fût une plus digne figure devant l'ennemi.

Outre qu'il est toujours un peu ridicule de quereller sans cesse des gens avec qui on sera forcé de marcher le lendemain, il y a dans ces perpétuelles récriminations, dans ces intéressantes querelles entre alliés, quelque chose qui frappe les yeux les moins clairvoyants : c'est que chacun d'eux est, avant tout, préoccupé de se faire sa part du gâteau ; c'est que nul n'est pourvu de ce noble désintéressement qui est l'âme et le gage des vraies alliances ; c'est enfin que nul n'est assez patriote pour être simplement conservateur et pour mettre l'intérêt de la France avant l'intérêt de son parti.

Oh ! nous savons bien comment on explique ce genre d'égoïsme et comment on arrive à s'en faire presque une vertu. Chacun assure que l'intérêt de son parti et l'intérêt de la France se confondent si bien qu'il est impossible d'abandonner l'un sans désertier l'autre.

Hors du roi, point de salut ! disent les royalistes. Hors de l'empereur, point de salut ! disent les impérialistes. Et ni les uns ni les autres ne s'aperçoivent qu'ils donnent ainsi raison aux républicains mettant leur chimère au-dessus de la France et criant à leur tour : Hors de la république, pas de salut !

Si l'on était sage, on ne se chicainerait point en ce moment là-dessus, et on laisserait à l'avenir le soin de décider à qui appartiendra en dernier ressort ce gâteau tant convoité. Se le disputer platoniquement, et, pour ainsi parler, par amour de l'art, au moment même où il est mangé ou bien près d'être mangé par d'autres, c'est cela qui est tout à fait voisin de la comédie.

Avant de savoir qui de nous l'aura, tâchons d'abord de l'arracher à ceux qui le tiennent. Mais nous nous battons entre nous avant de l'avoir pris ! Nous partageons, l'épée à la main, ce que nous n'avons pas. Restons unis contre l'ennemi commun, restons unis pour reconquérir la France ; et elle se donnera ensuite, non pas peut-être à celui qui

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

BILBAO.

Cette ville, capitale de la province de Biscaye, a été fondée ou plutôt repeuplée en 1300, par Don Diego Lopez de Haro. Elle est séparée de l'antique Bilbao, appelée *Bilbao la vieille*, dont on ignore l'époque de la fondation, par le cours d'eau du *Nervion*, vulgairement appelé *Haizabal*, qui vient se jeter dans la mer à Portugalete, petite ville à trois lieues de Bilbao.

Bilbao, dont le nom paraît être une altération des deux mots latins *Bellum Vadum*, est une des villes les plus belles, les plus policées, les plus riches et les plus commerçantes d'Espagne ; elle est aussi l'une des plus célèbres de ce pays dans l'histoire contemporaine.

Située dans une plaine et entourée de montagnes, son climat est tempéré et très-sain, malgré la grande humidité de l'air.

Ses habitants, au nombre de plus de 20,000, sont très-laborieux et d'un caractère aussi affable que gai. Les femmes y sont fortes et gracieuses. Celles du bas peuple travaillent continuellement à charger et à décharger les marchandises qui encombrant le port.

Les habitants de Bilbao ne connaissent ni la mendicité ni la misère.

Bilbao, sous la juridiction ecclésiastique de l'évêché de Calahorra, possède quatre belles églises paroissiales connues sous les vocables de Saint-Antoine (à côté du ruisseau où fut jadis le château fort de Bilbao, démoli en 1366), de Saint-Jean, de Saint-Nicolas et la Basilique de Saint-Jacques. On y compte aussi plusieurs couvents et monastères qui presque tous ont été supprimés par le gouvernement révolutionnaire d'Isabelle II. Le clergé est fort nombreux. Le sentiment religieux domine à un très-haut degré dans la majorité de la population, à un tel point même que Bilbao a été surnommé la cité lévitique.

On y voit encore plusieurs établissements

scientifiques, littéraires ou industriels, divers asiles pour les vieillards, un orphelinat et un magnifique hôpital situés sur la place du faubourg d'Achuri et près de l'endroit où était jadis construite l'unique porte de la ville, la même où les seigneurs de Biscaye (c'est-à-dire les rois d'Espagne) jurent encore de conserver les *fueros* (privilèges) et les libertés.

Bilbao a de très-belles promenades, deux grandes et magnifiques places, notamment celle de Saint-Antoine, qui est la vieille place célèbre par le palais qu'ont habité le roi de Castille Ferdinand VI et Isabelle-la-Catholique. C'est sur cette place que le syndic de Biscaye, Fernandez de Léon, suppléant au bourreau, coupa lui-même le cou à deux chefs d'insurgés d'un autre temps.

La plupart des maisons sont hautes et superbes ; beaucoup sont élevées en marbre fin jusqu'au premier étage, et les toits surplombent tellement en dehors, que les jours de pluie on peut, à leur abri, se promener sans être mouillé.

La ville reçoit l'eau des montagnes envi-

ronnantes par le moyen d'aqueducs qui forment une belle promenade.

Les rues sont pavées de grandes pierres. La circulation des charrettes, voitures et carrosses y est interdite. A cause de cela, et les voies passagères étant très-spacieuses, leur propreté est surprenante.

Le Nervion entre dans la ville dont il nettoie et rafraîchit les rues par des galeries souterraines qui s'ouvrent et se ferment à volonté.

La netteté intérieure des maisons est très-grande, à tel point que les femmes de Bilbao et de la Biscaye sont réputées dans toute l'Espagne pour le bon entretien de leur demeure.

Il est curieux de voir des centaines de femmes du peuple, pauvrement vêtues, quitter leurs chaussures avant d'entrer en ville, aller dans un site appelé *La Salve* (entre Deusto et San-Augustin) où est une image de la Vierge. Après y avoir fait leurs prières, elles mettent leurs bas et leurs souliers, puis entrent en ville avec leurs marchandises, qu'elles vendent tant dans les rues que

sera le meilleur, mais, tout au moins, à celui qui lui plaira.
William Nix.

Chronique générale.

Il est certain aujourd'hui que l'interpellation discutée vendredi dans l'Assemblée était encore une manœuvre de M. Thiers ; il ne paraît plus à la tribune, mais il lance en avant ses compères qui exécutent leur consigne avec une soumission exemplaire.

M. Ricard nous a déjà donné ce spectacle, et c'était vendredi le tour de M. Christophle, l'ancien président du centre gauche.

Depuis qu'il a perdu le pouvoir, M. Thiers ne peut garder le repos qui serait bien dû à son âge, et il ne cesse de multiplier les intrigues, soit pour diviser la majorité, soit pour la séparer du gouvernement, avec l'espoir de le ressaisir.

Tel était le but de l'interpellation de M. Christophle. Le ban et l'arrière-ban de toutes les gauches avaient été convoqués pour livrer ce combat, dont le prétexte était l'article d'un journal qui provoquait le maréchal de Mac-Mahon à un coup d'Etat contre la représentation nationale.

M. le duc de Broglie a eu raison de répondre qu'il convenait peu aux amis de M. Thiers de réclamer des rigueurs contre les journaux qui attaquent l'Assemblée, quand l'ex-président a toléré pendant toute la durée de son gouvernement les insultes et les menaces à la majorité.

La manœuvre de M. Thiers a fourni au ministre l'occasion d'un nouveau succès, et toutes les gauches ont été vaincues par une majorité de 73 voix.

D'après les conversations des députés, après le vote, la majorité qui s'est prononcée contre l'interpellation n'a pas été produite autant par sympathie pour le ministère que par la volonté bien arrêtée de ne pas laisser M. Thiers reprendre le pouvoir.

L'influence exercée par l'ex-président, de mars 1871 au 24 mai 1873, a été si funeste pour le pays, que la majorité conservatrice veut éviter le retour de cette politique qui, dans les circonstances actuelles, achèverait la ruine de la France, en la livrant à la démagogie.

Très-probablement, dit-on, la discussion des lois d'impôts occupera la Chambre au moins jusqu'au 15 mars.

Après quoi la politique pourra reprendre ses droits, et avec elle reparaissent au premier plan les vraies difficultés, les questions constitutionnelles à résoudre. C'est là qu'est l'épreuve décisive, là que l'Assemblée donnera réellement sa mesure : ou elle confondra ceux qui proclament son impuissance, en organisant un pouvoir capable de lui survivre, ou elle échouera dans sa tâche, et devant une majorité irrémédiablement divisée, il n'y aurait plus d'autre ressource que d'en appeler par des élections générales au pays.

sur les places. Ensuite, de nouveau déchaussées, elles retournent légères et contentes dans leur pays.

Divers rois d'Espagne ont doté Bilbao de nombreux privilèges.

Cette ville a toujours fait un grand commerce de fer et autres marchandises avec la France, l'Angleterre, la Norvège, l'Amérique espagnole et la Belgique, auxquelles elle envoie des laines précieuses pour fabriquer les étoffes les plus estimées.

Aussi, on ne sera pas surpris d'apprendre qu'il fut un temps où l'on ne pouvait pas compter, tant ils étaient nombreux, les bâtiments et les navires qui entraient dans son port. Il y eut alors des négociants dont les affaires prenaient un tel développement que chacun d'eux, pour son propre compte, faisait construire deux ou trois vaisseaux toutes les années.

Ce commerce a énormément baissé par suite des vicissitudes politiques de l'Espagne dans notre siècle, et, à cause du mauvais état actuel du port, la grande partie des bâtiments s'arrêtent aujourd'hui à Olaviaga,

On fait signer en ce moment, par le commerce de Paris, une pétition pour demander, dans l'intérêt de la reprise des affaires, le retour de l'Assemblée et du gouvernement dans la capitale.

Les tentatives déjà signalées pour amener la fusion des centres au profit de la gauche sont encore une manœuvre de M. Thiers ; elle a échoué comme les autres. Il s'agissait d'arriver à composer dans l'Assemblée une majorité destinée à fonder la république prétendue conservatrice que M. Thiers présentait, il y a peu de jours, comme l'acte de raison imposé à la représentation nationale.

Eh bien ! les élections partielles dont les candidats triomphent avec l'appui de M. Thiers prouvent que l'acte de raison serait un véritable acte de folie et la république conservatrice n'est qu'un mensonge.

Après l'une des séances dans lesquelles M. Thiers avait développé le thème de sa république conservatrice, de l'ordre, de la sécurité qu'elle donnerait à la France, le général Changarnier, l'ancien ami de M. Thiers, s'approcha de l'un des principaux partisans de l'ex-président et lui dit :

« Votre république conservatrice est une fille publique déguisée en religieuse. »

Excusez la crudité de cette parole qui sent quelque peu le corps de garde, mais elle est vraie et historique.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Les bruits de la capitulation de Bilbao, recueillis d'abord par la Bourse de Paris, publiés à tort officiellement par un journal de Perpignan, avaient une certaine raison d'être.

Un des généraux qui ont eu l'honneur d'accompagner le roi Charles VII écrit le 4^e de Barracaldo que le surlendemain de la victoire de Somorostro (27 février), le général Castillo, commandant des assiégés, après avoir entendu les prisonniers républicains porteurs de cette nouvelle, pria S. M. de permettre à deux personnes de sa confiance de parcourir le champ de bataille.

Ces deux délégués ont été épouvantés du grand nombre de cadavres qui gisaient encore sur le terrain et des solides fortifications élevées par les carlistes. Aussi disaient-ils hautement en rentrant à Bilbao qu'ils conseilleraient la reddition immédiate.

De là le bruit de capitulation. Ajoutons qu'elle est inévitable et prochaine, et qu'elle n'a été retardée que par l'arrivée de Serrano et de Topete avec de nombreux renforts et la promesse, hélas ! plus que hasardée, de secourir promptement la ville.

Une grande bataille est imminente, mais l'état-major du roi ne doute pas un seul instant du succès.

« Nous repousserons Serrano, écrit-on, comme nous avons repoussé Moriones, et Bilbao sera à nous. »

à une lieue de Bilbao, sur la côte, et d'autres viennent à Portugalete. Mais la richesse de la ville est telle encore, qu'il y a quelques années, les capitalistes et les industriels rassemblés réunirent en quelques jours vingt millions pour construire le chemin de fer.

Bilbao a été assiégée et prise d'assaut par les Français en 1794. Elle a été prise et reprise, pendant les années 1808 et 1809, par les Français et les Anglo-Espagnols, qui la retrocédèrent aux Français le 28 août 1813.

Le 3 octobre 1833, après la mort de Ferdinand VII, à Bilbao, le vieux marquis de Valdespina, père du marquis actuel, à la tête de la députation qui gouvernait la province, poussa le cri de guerre en faveur de Charles V, aïeul de Charles VII, et commença ainsi la guerre dynastique qui dura sept ans. Les troupes du gouvernement d'Isabelle s'étant la même année emparées de Bilbao, la place fut assiégée par l'armée de Charles V en 1835 et en 1836, mais inutilement.

La première fois ils échouèrent, parce que l'illustre Zumalacarre qui ne disposait pas de

A Somorostro, c'était un magnifique spectacle de voir dix mille républicains fuyant devant les baïonnettes des troupes royales. Le roi s'avança jusqu'à la ligne des tirailleurs. Les musiques jouaient des airs nationaux. Tous les combattants poussaient des vivats enthousiastes ; les blessés même se soulevaient, agitant leurs bérêts, pour acclamer le roi au passage.

Le bruit court, dit le *Courrier de Bayonne*, qu'une émeute a éclaté à Bilbao.

Le parti civil, ayant à sa tête la municipalité, composée en grande partie de républicains exaltés, aurait exigé un changement dans le commandement des forces assiégées ; puis il aurait décrété la résistance à outrance, avec la levée en masse de toute la population.

Imitant, cependant, des insurgés du 18 mars ou des révoltés de Carthagène, la prudence et le courage, tandis que les citoyens iront aux remparts se battre, elle, la municipalité !!! siégera en permanence à l'hôtel de ville, qu'elle a eu soin, bien entendu, de transférer dans les casernes, c'est-à-dire à l'abri des projectiles des assiégeants.

Le général Alcide Salazar, devenu commandant en chef des forces de Bilbao, a, par une proclamation « bien sentie », annoncé aux habitants qu'il est décidé à résister jusqu'à la dernière extrémité.

Hélas ! nous ne pourrions donc plus répéter ce mot de Pascal : « Erreur en deçà, vérité au-delà des Pyrénées, » puisque les républicains d'Espagne ont les mêmes qualités que les démagogues français. Tous veulent « vaincre ou mourir ». Tous professent pour les forteresses, les pierres et les poutres de territoire le même esprit et les mêmes moyens de conservation.

Du côté de Castro, les préparatifs continuent ; Serrano, après mûre réflexion, a décidé de prendre lui-même le commandement de l'armée du Nord et d'envoyer Lopez Dominguez garder Saint-Sébastien.

Quant à don Carlos, après avoir visité Tolosa et Andoain, il est revenu reprendre sa place au milieu de ses braves soldats.

En terminant, complétons nos renseignements sur l'affaire d'Abanto :

Les carlistes ont engagé dans ces trois journées 17 bataillons, et leur réserve se composait de 40 autres bataillons commandés par le brigadier alavais Mendiry.

Les pertes des carlistes n'atteignent pas 4,450 hommes ; le 6^e bataillon navarrais et le 8^e bataillon guipuzcoan ont particulièrement souffert.

On n'évalue pas à moins de 36 bataillons le chiffre des forces réunies aux alentours de Bilbao ; une partie garde les hauteurs de Balmaseda pour éviter que l'armée carliste ne soit tournée. L'artillerie est commandée par le colonel Mestre.

Les chefs carlistes évaluent à 3,800 le chiffre des pertes des troupes républicaines ; deux généraux ont été blessés dans la première journée et le brigadier Minguella a été tué. Les troupes carlistes s'occupent de retirer sept canons Krupp qui ont été précipités pendant la débâcle dans le Somorostro.

moyens suffisants d'attaque ; la seconde, parce que les généraux carlistes, comte de Casa Egua et Villareal, commirent la faute de ne pas prendre d'abord Portugalete et les autres points sur le Nervion, situés dans cette direction.

Autour de Bilbao, on remarque le village de Begogna avec le célèbre sanctuaire dit de la Vierge de Begogna, sous le plateau de Saint-Dominique ; les communes de Deusto et de Olaviaga sur la rive droite du Nervion, sous les montagnes de *Las Banderas* ; les localités appelées Alba et Abando ; enfin Bilbao la vieille sur la rive opposée du Nervion.

Les carlistes occupent la rive droite et la rive gauche de la rivière, d'Albia jusqu'à Portugalete, d'une part, et d'Algorto jusqu'à Deusto, de l'autre.

Ils occupent aussi *Las Banderas* et le plateau de Saint-Dominique, qui est le point qui domine entièrement Bilbao. Toute la contrée située depuis Achuri jusqu'à Durango est également au pouvoir des carlistes.

J. BERNON.

(Extrait du *Drapeau français*.)

Il est avéré que si, pendant l'action du 27, la plupart des bombes lancées par les carlistes n'eussent pas éclaté en l'air, Abanto aurait été les Thermopyles de l'armée républicaine.

Assemblée nationale.

Séance du 9 mars.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif aux nouveaux impôts.

La discussion continue sur l'impôt de la petite vitesse. M. Rouvier le repousse. Cet impôt, comme on l'a dit, n'est que l'impôt sur les matières premières aggravé. Car il frappera à plusieurs reprises, sans proportionnalité et sans drawback. M. le ministre des finances a annoncé, il est vrai, l'intention d'exempter de la taxe les marchandises destinées à l'exportation, et celles qui sont reçues en transit, mais si l'on peut accorder cette exemption pour le transport du lieu de production à la frontière d'exportation, il sera impossible de l'étendre aux transports antérieurs à la fabrication.

M. le ministre a dit que le blé ne supporterait que 12 centimes de taxe par hectolitre pour le transport de Marseille à Paris ; mais cette augmentation de 12 centimes, qui ne portera en réalité que sur les blés transportés, amènera une augmentation générale de prix sur tous les blés consommés en France : pour 1,200,000 fr. que recevra le Trésor, le contribuable payera 9 millions 600,000 fr.

Cette taxe aura encore pour effet de porter les usines à s'établir aux portes des villes, ce qui augmentera les difficultés inhérentes aux grandes améliorations. Et le transit qui abandonne déjà la voie de Marseille tendra de plus en plus à disparaître.

On peut repousser sans crainte l'impôt sur la petite vitesse ; M. le ministre des finances saura en trouver d'autres. (Approbation à gauche.)

M. Pouyer-Quertier dit que c'est chose grave d'imposer le premier instrument de travail du pays, les chemins de fer. L'impôt sur la petite vitesse est le plus ruineux, le plus injuste et le plus disproportionné de tous les impôts. L'industrie supporte déjà beaucoup plus de charges que ne l'a dit M. le ministre des finances ; on veut lui en imposer une nouvelle qui sera intolérable.

On ne pourra rembourser aux produits destinés à l'exportation qu'une très-faible partie de la taxe qu'ils auront dû supporter pour leurs transports de toute nature.

Il deviendra impossible de songer à l'exportation.

L'orateur cite l'exemple d'une fabrique de produits chimiques qui aurait à payer 115,000 francs par an pour l'impôt sur la petite vitesse. Comment pourra-t-elle soutenir la concurrence avec l'Angleterre, quand tout remboursement serait impossible ?

Et à quel moment propose-t-on un pareil impôt ? Au moment où toutes les compagnies de chemins de fer voient déjà diminuer leurs recettes.

En réalité, ce n'est pas la petite vitesse qu'on

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Henri CHANTILLY.

Judi 12 mars 1874.

Pour l'AVANT-CLOTURE des représentations de la saison théâtrale,

AU BÉNÉFICE DE M^{lle} CLOTILDE FLAMANT.

BARBE-BLEUE

Opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach.

M^{lle} FLAMANT remplira le rôle de *Boulotte*. M. CHANTILLY celui du roi *Bobèche*.

Le spectacle commencera par :

La Pluie et le Beau temps, comédie en 1 acte, de Léon Gozlan.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/2.

impose, ce sont les produits eux-mêmes de l'industrie agricole et manufacturière.

Il y aura là une entrave de plus pour le travail national. La diminution des transports par chemin de fer aura pour effet de diminuer les perceptions de l'Etat, et l'impôt proposé n'aura ainsi qu'un résultat négatif.

Il vaudrait mieux voter pour 1874 une augmentation de l'impôt sur les portes et fenêtres et la valeur locative; c'est là un impôt équitable, proportionnel et d'un rendement assuré. L'orateur dépose un amendement dans ce sens.

M. Magne, ministre des finances, dit qu'il est désirable d'établir le budget définitivement, et de pouvoir dire au pays, après lui avoir demandé les sacrifices nécessaires: Enfin, c'est fini! Mais M. Poyer-Quertier combat tous les impôts.

Il faut que l'Assemblée surmonte toutes les résistances individuelles, pour mettre les finances en état de faire face aux nécessités présentes et d'entrer bientôt dans la voie des dégrèvements. Il y a à choisir entre cette alternative: l'impôt sur la petite vitesse, ou le déficit.

Ce n'est pas une taxe de 5 p. 100 sur les transports qui peut ruiner l'industrie. Le prix moyen du transport en France est actuellement de 5 centimes 98 millièmes par tonne et par kilomètre; il sera, avec la taxe, de 6 centimes 28 millièmes, c'est-à-dire bien inférieur à ce qu'il était de 1850 à 1864.

On considérerait, lors de l'impôt sur les matières premières, un droit de 2 ou 3 p. 100 comme pouvant être supporté par l'industrie sans danger au point de vue de la concurrence étrangère, et l'on se récrie aujourd'hui contre une taxe de 5 à 10 centimes pour 100 fr.

Une des principales missions de l'Assemblée est de rétablir les finances du pays; il ne faut pas laisser dire qu'après trois mois de recherches et de discussions, l'Assemblée n'a pu aboutir qu'au déficit. (Très-bien!)

M. Raymond (Loire) appuie les observations présentées par M. Poyer-Quertier. L'impôt sur la petite vitesse grèvera l'industrie et l'agriculture et nuira aux transports par chemins de fer.

Ainsi, il n'y a d'avantage à employer la chaux pour amender les terres que lorsqu'on peut l'avoir à 17 fr.; à 18 fr., on y renonce. Il suffit donc d'une faible augmentation de prix pour supprimer complètement le transport. (Bruit.)

Il ne faut pas songer à augmenter le prix des transports dans un moment où la réduction des tarifs serait si nécessaire au pays.

La clôture est demandée, combattue par M. Martre, mise aux voix et prononcée.

L'amendement de M. Poyer-Quertier, mis aux voix, n'est pas pris en considération.

M. Rouvier déclare retirer un amendement qu'il avait présenté sur l'article 28.

M. Caillaux propose et développe un amendement tendant à soumettre à la taxe les transports par terre et par eau, comme les transports par chemin de fer: la taxe serait réduite à 4 au lieu de 5 p. 100.

Le bruit interromp l'orateur. M. Caillaux demande que la suite du développement sommaire de son amendement soit renvoyée à demain. Il fait observer qu'une partie de cet amendement est acceptée par le gouvernement. Dans tous les cas, il serait utile que l'amendement fût renvoyé à l'examen de la commission.

L'Assemblée est consultée sur le renvoi du développement de l'amendement à demain.

Le renvoi n'est pas accepté. M. Caillaux retire son amendement et se réserve de le reproduire comme article additionnel.

M. Tirard en fait autant pour un amendement qu'il a proposé. Il reviendra sous forme d'article additionnel.

M. le président donne une nouvelle lecture de l'article 28 ou impôt de 5 0/0 sur la petite vitesse.

Il y a sur cet article quatre demandes de scrutin. Il va y être procédé.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants:

Nombre de votants 689. — Majorité absolue 345.

Pour l'adoption de l'impôt sur la petite vitesse, 364

Contre, 325

L'Assemblée nationale a adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Lundi dernier, vers midi, le feu s'est déclaré, commune de Douces, dans un taillis

appartenant à M. Guibert, propriétaire à Fosse, commune de Cizay.

Trois cents habitants se sont réunis en peu d'instants pour le combattre et ont été assez heureux pour s'en rendre maîtres, malgré la violence du vent, après deux heures de travail.

Cinq hectares de taillis de quatre ans, appartenant à M. Guibert, et six hectares de sept ans, à M^{me} la baronne de Grandmaison, ont été consumés.

L'alarme a été donnée par un jeune garçon de 13 ans qui gardait des bestiaux au pacage. Le feu a commencé sur le talus de la route, ce qui fait supposer qu'il a pu être allumé par l'imprudence de quelque passant qui aura jeté une allumette enflammée.

Les pertes s'élèvent à 1,200 fr. pour M. Guibert, et à 2,000 fr. pour M^{me} de Grandmaison.

On s'occupe de plus en plus de la formation de l'armée territoriale, en exécution de la loi du 27 juillet 1872.

Dans ce moment même on établit la liste de tous les hommes n'ayant pas encore atteint leur 40^e année.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, elle comprend les classes de 1855 à 1866, inclusivement.

L'état de recensement ainsi établi sera publié les dimanches 5 et 12 avril prochain.

Les ordres donnés à cet égard par le ministre de la guerre n'impliquent aucune idée de convocation générale.

LES VOLONTAIRES D'UN AN.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* d'hier:

140 volontaires d'un an sont arrivés l'année dernière à Angers: 6 au 10^e cuirassiers; 40 au 32^e de ligne. Ces jeunes gens partent aujourd'hui, 10 mars, pour rentrer dans leurs familles. Dans la ville, comme au régiment, ils laissent les meilleurs souvenirs.

Des 404 volontaires du 32^e:

Treize sont notés comme aptes à remplir les fonctions d'officier dans l'armée territoriale. Deux jeunes gens ayant obtenu ces notes ont rengagé: ce sont les sergents Angebault et de la Haye Montbault.

Vingt et un se retirent avec le grade effectif de sergent.

Quarante-deux avec le grade de caporal.

Tous les autres ont passé, comme les premiers, les examens de fin d'année de manière à mériter les éloges du général inspecteur, M. le général comte de Grammont, qui leur a témoigné toute sa satisfaction de la façon la plus accentuée.

Enfin, aucun des 404 engagés conditionnels du 32^e de ligne n'a été l'objet de l'application de l'article 5 de la loi qui prescrit d'astreindre à une seconde année de service ceux dont on n'aurait pas été satisfait.

Nous pouvons ajouter — et si nous parlons ainsi c'est que nous le tenons de bonne source — que pendant toute l'année, au 10^e cuirassiers comme au 32^e de ligne, les volontaires ont été cités pour modèles de conduite et de discipline.

Une prime sera accordée, en 1874, sur les fonds départementaux, pour la destruction des vipères.

Cette prime, fixée à 50 centimes pour chaque vipère détruite, sera allouée sur la production d'un certificat, délivré soit par un docteur en médecine, un officier de santé ou un pharmacien, soit par un vétérinaire breveté, attestant que les reptiles qui lui ont été présentés sont des vipères, et que la tête et la queue ont été coupées et écrasées en sa présence.

Ce certificat sera visé par M. le maire de la commune du lieu de-destruction et adressé par ses soins au sous-préfet de l'arrondissement.

Un crime, heureusement fort rare dans nos contrées, vient de porter l'effroi dans la commune de Restigné (Indre-et-Loire).

Pendant la nuit du 2 au 3 de ce mois, deux individus se sont introduits dans une maison isolée, située au hameau de Fougrolles.

Cette demeure est habitée par la femme Sainson, séparée de corps et de biens de son mari, et par son père, vieillard sourd et impotent.

Les malfaiteurs, après avoir escaladé la porte de la cour, arrachèrent un contrevent, brisèrent une vitre de la fenêtre et firent

jouer l'espagnolette en introduisant la main par l'ouverture qu'ils venaient de pratiquer.

Au moment où ils pénétraient dans la chambre, la femme Sainson, que le bruit avait réveillée, cherchait un refuge près de son vieux père.

Les deux misérables s'élançèrent à sa poursuite et, l'ayant atteinte, la bâillonnèrent et lui lièrent les mains derrière le dos.

Par surcroît de précaution, un des bandits lui enveloppa la tête dans une couverture et paralysa ses mouvements, tandis que l'autre s'emparait d'une somme de 483 fr. contenue dans une armoire.

Le crime étant accompli, les voleurs se sauvèrent, laissant la femme Sainson à moitié morte de peur.

Malgré les actives recherches de la justice, nous croyons que ces deux malfaiteurs sont restés inconnus jusqu'à ce jour.

(*Messager d'Indre-et-Loire.*)

Les obsèques de M. le duc Jacquelin de Maillé ont eu lieu samedi en l'église Sainte-Clotilde, à Paris.

Une foule considérable assistait à la cérémonie.

Le corps a été déposé provisoirement dans les caveaux de l'église.

Il y a quelques jours, le *Journal d'Angers* publiait dans ses colonnes, sous le titre: *Nos députés*, l'article suivant:

Il n'est peut-être pas indifférent de rappeler à nos lecteurs à quelles nuances et à quels groupes de l'Assemblée nationale appartiennent nos députés de Maine-et-Loire. Mais avant il est utile de savoir que l'Assemblée se divise en sept groupes parlementaires principaux qui sont:

1^o Le cercle des Réservoirs, comprenant les légitimistes purs et les monarchistes tranchés (extrême droite et droite).

2^o Le centre droit, comprenant surtout des monarchistes-orléanistes, des conservateurs libéraux.

3^o L'appel au peuple, comprenant des bonapartistes, quelques monarchistes et des républicains modérés.

4^o Le centre gauche, comprenant les républicains modérés.

5^o La gauche conservatrice, comprenant les républicains conservateurs.

6^o La gauche républicaine, comprenant les républicains libéraux.

7^o L'Union républicaine, comprenant les radicaux (extrême droite).

On peut classer en outre les représentants de la France par nuances, de la manière suivante:

Radicaux,	78
Républicains libéraux,	132
Républicains modérés,	93
Conservateurs libéraux,	38
Légitimistes,	45
Bonapartistes,	45
Monarchistes sans attaches absolument tranchées,	273

Dans ce mélange de nuances et cette classification de groupes, nos députés de Maine-et-Loire tiennent les places suivantes:

Neuf monarchistes. — MM. Beulé, Ambroise Joubert, Delavau, Montrieux, Chatelin, comte de Maillé, comte de la Bouillerie, Mayaud et le vicomte Arthur de Cumont.

Un légitimiste. — M. de Civrac.

Un républicain modéré. — M. Max Richard.

(Nous croyons qu'il y a des réserves à faire dans cette classification.)

Divisés ainsi qu'il suit dans les différents groupes parlementaires:

MM. Beulé, comte de Maillé, comte de Civrac, de la Bouillerie, Mayaud, dans le cercle des Réservoirs ou extrême droite et droite.

MM. le vicomte de Cumont, Delavau, Chatelin, Ambroise Joubert et Montrieux, le centre droit.

M. Max-Richard, au centre gauche et à la gauche conservatrice.

Enfin nous achevons ces renseignements sur nos députés en faisant connaître le domicile de chacun d'eux à Paris et à Versailles:

M. Beulé, quai Conti, 25, Paris.

M. Joubert, rue des Réservoirs, 11 bis, Versailles.

M. Montrieux, boulevard Haussmann, 53, Paris.

M. Chatelin, place Hoche, 1, Versailles.

M. le comte de Maillé, boulevard Malesherbes, 3, Paris.

M. le comte de la Bouillerie, rue de Lille, 105, Paris.

M. Mayaud, hôtel des Réservoirs, Versailles.

M. le vicomte de Cumont, rue Berthier, 7, Versailles.

M. le comte de Civrac, rue de Grenelle Saint-Germain, 81, Paris.

M. Max-Richard, boulevard de la Madeleine, 49, Paris.

Une société organisée en ce moment, à Lenclêtre (Vienne), une cavalcade au profit des pauvres.

Déjà plus de soixante jeunes gens se sont fait inscrire, et la commission s'est adressée à l'une des meilleures maisons de Paris pour la confection des costumes.

Un jeune homme des Deux-Sèvres, âgé de vingt ans à peine, vient d'être victime de sa forfanterie.

Après avoir bu, dit-on, un litre et demi d'eau-de-vie, ce malheureux garçon se coucha sans éprouver aucun malaise et ne tarda pas à s'endormir... pour toujours.

Le lendemain on le trouva mort dans son lit.

Une nouvelle organisation des bibliothèques des lycées vient d'être ordonnée par le ministre de l'instruction publique, au moyen d'une cotisation annuelle prélevée sur tous les élèves internes et demi-pensionnaires.

Le tribunal de commerce de la Seine a prononcé un jugement d'où il ressort que les remplaçés dont les remplaçants ont déserté, mais qui sont maintenus dans leurs foyers par l'arrêté ministériel du 29 décembre 1873, doivent payer le prix de leur remplacement.

THEATRE DE SAUMUR.

La mi-carême sera marquée demain soir en notre ville par une brillante fête théâtrale. L'un des plus grands succès de l'illustre maestro Offenbach, *Barbe-Bleue*, opéra-bouffe, sera représenté pour la première fois sur notre scène. Avant de nous quitter, M. Chantilly ne pouvait mieux faire que de nous offrir cette œuvre si gaie et si originale. Ajoutons que la représentation sera donnée au bénéfice de M^{lle} Clotilde Flamant, la jeune et gracieuse actrice tant applaudie jusqu'à ce jour, et que le rôle de Clairette, dans la pièce de Charles Lecocq, a fait particulièrement apprécier. — M. Chantilly remplira le rôle du roi Bobèche, et M^{lle} Flamant celui de Boulotte. Le spectacle commencera par une charmante comédie de Léon Gozlan, fort bien jouée par M^{me} Kerby et M. Routier, c'est-à-dire par deux artistes d'élite.

Pour les articles non signés: P. GODERT.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 28 février 1874.

MARIAGES.

Le 2. — Auguste-Henri Boulissière, menuisier, et Marie-Alexandrine Sonier, couturière, tous deux de Saumur.

Le 7. — Louis Peltier, journalier, et Madeleine-Marie Gaudicheau, couturière, tous deux de Saumur. — Basile Labrunie, cavalier de manège, et Marie-Eve Reinhard, sans profession, tous deux de Saumur. — Charles-Pierre Lefloch, garçon d'hôtel, et Berthe-Anastasie Sanson, couturière, tous deux de Saumur. — Adolphe-Jules Piau, typographe, et Rosalie Bellanger, couturière, tous deux de Saumur.

Le 10. — Pierre Michot, journalier (veuf), et Joséphine Jéricho, journalière, tous deux de Saumur. — Louis Leblanc, journalier, et Louise Baumont, couturière, tous deux de Saumur. — Louis Aury, cavalier de manège, et Félicité-Marie-Françoise Lafrance, couturière, tous deux de Saumur. — Joseph Aury, cultivateur, et Marie-Augustine Lafrance, couturière, tous deux de Saumur.

Le 16. — Jules-François Lusseau, relieur, de Tours, et Etienne-Louise Mouillé, couturière, de Saumur. — Adolphe-Alexandre Nouri, chapelier, et Marguerite Michel, chapelière, tous deux de Saumur. — Jean-Baptiste Tallois, domestique, et Anne-Euphrasie Thébaud, domestique, tous deux de Saumur. — Léger Pitois, chapelier (veuf), et Marie-Louise Beuzon, journalière, tous deux de Saumur. — Augustin Briaudeau, boulanger, et Marie-Joséphine Rabouin, boulangère (veuve), tous deux de Saumur.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (février 1874), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 6. — Les Tombeaux des martyrs dans les catacombes. — Utilité du malheur. — Carlo (fin). — Parler aux yeux. — Notre-Dame des Ermites; Einsiedeln (canton de Schwitz, en Suisse). — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (suite). — Une Inscription funéraire à Boston. — Pêche à la ligne en eau douce (suite).

N° 7. — Le Solitaire du lac. — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (suite). — Casques du seizième siècle. — De la discrétion. — Un Psaume de vie, réponse du jeune homme au Psalmiste. — Talonniers. — Espagne, Hispania, étymologie nouvelle. — L'Eglise de Misketa (Russie d'Europe méridionale).

N° 8. — Un Bac japonais. — La Planète Mars et sa géographie, d'après les dernières observations astronomiques. — La Vie en ménage; lettre de Nicolas Pasquier à une de ses filles. — Musée de Naples. — Sabots. — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (suite). — Dubois, maçon et poète. — Le Docteur Lyntaxe, poème comique (suite).

N° 9. — Le Bailli de Suffren. — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (suite). — La Foulque. — Au lieu de la jeter à l'aventure, posez-la. — La Diligence normande. — Impressions en noir indélébile sur calicot; objets destinés à l'instruction de l'armée.

Gravures.

N° 6. — La Veuve du martyr, tableau de Becker, appartenant à M. Goupil. — Notre-Dame des Ermites (Einsiedeln, Suisse). — Vue intérieure de Notre-Dame des Ermites. — La Pêche à la ligne en eau douce.

N° 7. — Le Solitaire du lac, par Théophile Schuler. — Casque figurant un dauphin (*Armeria real* de Madrid). — Bourguignotte de forme comique, du seizième siècle (*Armeria real* de Madrid). — Eglise de Misketa, près de Tiflis.

N° 8. — Le Bac japonais, par Lenoir. — Deux hommes qui pêlent un sanglier mort, groupe en marbre (Musée de Naples). — Le Docteur Syntaxe est délivré par deux compatissantes villageoises. — Le Docteur Syntaxe poursuivi par un taureau.

N° 9. — Statue du Bailli de Suffren, à Saint-Tropez (Var), par M. Montagne. — La Foulque et son nid. — Mouchoir réglementaire de l'infanterie de ligne.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Core N° 48.614. M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du fofe*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Core N° 62.986. M^{lle} Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Core N° 65.112. E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Core N° 62.845. M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Core N° 70.421. M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* en 100 g., de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière c. c. colatée*, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicière, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, à Paris.

Marché de Saumur du 7 mars.

Froment (l'h.) 77 k. 20	Huile de lin. 50
2 ^e qualité. 74	Graine trèfle 50
Seigle 75	— luzerne 50
Orge 65	Foin (h. bar.) 780
avoine (bar.) 50	Luzerne — 780
Pèves 75	Paille — 780
Pois blancs. 80	Amandes . . . 50
— rouges. 80	— cassées 50
Graine de lin. 70	Cire jaune. . . 50
Colza 65	Chanvres 1 ^{er} . . 50
Chenevis. . . . 50	2 ^e 50
Huile de noix 50	qualité (52 k. 500)
— chenevis 50	3 ^e 40

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1873. 1 ^{er} qualité	à 100
Id. 2 ^e id.	à 100
Ordin., envir. de Saumur 1873, 1 ^{er} id.	à 100
Id. 2 ^e id.	à 80
Saint-Léger et environs 1873, 1 ^{er} id.	à 80
Id. 2 ^e id.	à 80
Le Puy-N.-D. et environs 1873, 1 ^{er} id.	à 80
Id. 2 ^e id.	à 80
La Vienne, 1873. 2 ^e id.	à 70

rouges (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1873. 1 ^{er} qualité	à 140
Champigny, 1872. 1 ^{er} id.	à 140
Id. 1873. 1 ^{er} id.	à 140
Varrains, 1873. 1 ^{er} id.	à 140
Varrains, 1873. 2 ^e id.	à 140
Bourgueil, 1873. 1 ^{er} id.	à 140
Id. 2 ^e id.	à 140
Restigné 1873. 1 ^{er} id.	à 140
Chinon, 1873. 1 ^{er} id.	à 140
Id. 2 ^e id.	à 140

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MARS 1874.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	60 30	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	806 25	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	265	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	84 60	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	417 50	»	»
5 % jouissance 22 septembre.	74 50	»	»	Crédit Mobilier	292 50	3 75	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	345	»	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	525	»	»	Société autrichienne, j. janv. . . .	»	»	»
Emprunt 1872	94 50	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . . .	340	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré	94 50	»	»	Est, jouissance nov.	502 50	»	1 25	Orléans	281	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	221	1	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	890	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée.	276 25	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	417 50	»	2 50	Midi, jouissance juillet.	596 25	1 25	»	Est	270	»	»
— 1865, 4 %	460	»	2 50	Nord, jouissance juillet.	1015	»	6 25	Nord	281	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	292 50	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . .	853 75	»	3 75	Ouest	271 25	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	265	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . .	532 50	»	»	Midi	275	»	»
Banque de France, j. juillet.	3805	25	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	905	»	»	Deux-Charentes	258 75	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	556 25	»	3 75	Compagnie parisienne du Gaz. . . .	735	»	1 25	Vendée	242	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	435	»	»	Société Immobilière, j. janv.	12	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»								

GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 5 novembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	—	45	—	—
9 — 15 — — — — —	9	—	02	—	(s'arrête à Angers)
1 — 33 — — — — —	1	—	33	—	soir, omnibus.
4 — 19 — — — — —	4	—	19	—	express.
7 — 27 — — — — —	7	—	27	—	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	8	—	20	—	omnibus.
9 — 02 — — — — —	9	—	02	—	omnibus.
12 — 38 — — — — —	12	—	38	—	express.
4 — 44 — — — — —	4	—	44	—	soir, omnibus.
10 — 30 — — — — —	10	—	30	—	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE LES IMMEUBLES

- Cl-après.**
- Commune de Saint-Lambert-des-Lévéés.
- 1^o Le Pré-Puignet, contenant 6 hectares 72 ares 25 centiares, entouré de fossés, joignant d'un côté M. Dumény et d'autre côté l'avenue de Belair.
 - 2^o Le Pré-au-Mâle ou Pré-de-la-Lévéé-Neuve, contenant environ 2 hectares, joignant au levant la route de Vivy, au nord un chemin d'exploitation, au midi MM. Mauriceau et Lamotte, et au couchant M. de Rochequaire.
 - 3^o Un petit pré, en face du précédent, de l'autre côté de la route, contenant environ 10 ares, joignant au levant les prés du marais de Saint-Lambert et au couchant la route.
- Commune d'Allennes.
- 4^o Le Pré-de-la-Cocquère, contenant environ 66 ares, joignant au nord M. Bequet, au couchant et au midi M. Lecoy.

- Commune de Dampierre.
- 5^o Une maison avec cour, jardin et servitudes, dite l'auberge du Point-du-Jour, louée au sieur Duveau.
- Commune de Parnay.
- 6^o Quatorze hectares 56 ares 56 centiares de bois-taillis et bruyères, au Poteau-de-Larray. Facilités de paiement. S'adresser, pour traiter et pour les renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire. (99)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

ON DEMANDE A ACQUÉRIR dans la ville de Saumur, pour entrer en jouissance dans le courant de l'année 1874, UNE GRANDE MAISON DE MAÎTRE, avec jardin, remise et écurie, et servitudes. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE UNE MAISON

Sise au Vau-Langlais, commune de Baugeux, Avec cellier, pressoir, beau jardin renfermé de murs avec espaliers, vignes en plein rapport. UN BON BILLARD et ses accessoires. S'adresser à M^{me} veuve BESNARD, à Tivoli, au Pont-Fouchard, ou à M^e LE BLAYE, notaire. (86)

A LOUER UNE MAISON

Au centre de la ville, Comprenant : Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté; Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise; Trois chambres de domestiques et greniers; Cour, écurie et remise; caves. S'adresser à M. MAUBERT, expert à Saumur, Grand'Rue. (28)

A LOUER UNE MAISON

Située à Fontevault, Comprenant neuf pièces, greniers, cave, écurie, etc. S'adresser, pour visiter la maison, à Fontevault, à M. RICHOU ou à M. HALBERT, et, pour traiter, à M. HALBERT, professeur de musique à Saumur. (102)



GRAND SUCCÈS LA VELOUTINE est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. CH. FAY Parfumeur, rue de la Paix, 9.

LE PAYS FINANCIER

5^e Année Paraissant le Lundi. Journal politique, industriel et commercial, le mieux renseigné, le plus complet de tous les journaux financiers, publie de suite la liste de tous les tirages français et étrangers. ABONNEMENTS : Un an 10 fr. Six mois 6

17, Faubourg Montmartre, à Paris.

Offre à titre de prime gratuite à tous ses abonnés d'un an : Une obligation Ville de Milan 1866, Participant aux quatre tirages suivants de lots jusqu'en 1881.

Tirages des 16 mars : Un Lot de 50,000 fr.; 499 Lots divers.

Tirages des 16 septembre : Un Lot de 50,000 fr.; 499 Lots divers.

Tirages des 16 juin : Un Lot de 100,000 fr.; 499 Lots divers.

Tirages des 16 décembre : Un Lot de 50,000 fr.; 499 Lots divers.

Pour recevoir la prime, il suffit d'adresser au Directeur le montant de l'abonnement d'une année, en y joignant 3 fr. pour frais de négociations et d'expédition.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très-agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles. Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger. A Saumur: pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevergne, rue de la Tonnelle. — A Angers: pharmacie Brard, 3, rue Boisnet; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeonneau, 37, rue Beaurepaire. (253)

L'HARMONIE UNIVERSELLE

DANS L'ORDRE SOCIAL A TOUS LES POINTS DE VUE Par T. PRIEUR-DUPERRAY, ancien magistrat. AU PROFIT DES PAUVRES.

En vente à Saumur chez tous les Libraires. Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.